

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0012926

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 211.56

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZERBAL, BOUCHELA, B.

Date de naissance : 01/06/1985

Adresse : S/0 - Bloc 49 N° 66a - CASA

Tél. : 07.07.18.26.50 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ACHAGRA OUMAINA
Maladies et Chirurgie des Yeux
39, Bd. Mohammed V - Casablanca
TEL : 05 22 66 77

Date de consultation : 03/08/2022

Nom et prénom du malade : Zerbel Boucheila. Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection oculaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15.07.22	C.s	DR. ACHAGRA Umm-w-Maladies et Chirurgie Bd. Mohammed V - Casablanca	300.00	DR. ACHAGRA - OUAIMA Maladies et chirurgie des Yeux Bd. Mohammed V - Casablanca Tel : 27-88-11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Graphet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
SOPHYAZ sarl 39, Bd Mohammed V Casablanca, Tél: 0522 2654 22	03/08/22	90,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la Gent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Oumaïma ACHAGRA

• OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies
& Chirurgie des Yeux

Esthétique et Pathologie des Paupières

Chirurgie du Strabisme

Chirurgie de la Cataracte

Diplômée des Universités de Paris

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Horaires : 9h à 16h

Sur Rendez - vous

الدكتورة أميمة أشڭري

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

تجميل وأمراض الجفن

طب وجراحة الحول

خرسحة جامعة باريس

الاستقبال : 9 صباحا إلى 4 بعد الزوال

03.08.2022

Casablanca, le

Monsieur ZERIWAL Bouchaib

35,60



- TOBRADEX COLLYRE

1 goutte, le matin le midi et soir, dans les deux yeux, pendant 1 semaine

54,40



- TOBRADEX POMMADE

1 application, le matin et soir, dans l'oeil droit, pendant 5 jours puis le soir pdt 5j

90/10

Grande Pharmacie Normale
SOPHIAZ Sarl
39, Bd Mohammed V
Casablanca, Tel: 0522 26 54 75

Dr. ACHAGRA OUMAÏMA
Maladies et Chirurgie des Yeux
39, Bd. Mohammed V Casablanca
Tél : 27 - 66 - 77

En cas d'urgence, contacter la Clinique RACHIDI : 05 22 22 12 96

05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97 - شارع محمد الخامس - قرب سينما أ.ب.س.

39, Bd. Mohammed V - Près Cinéma ABC - CASABLANCA - Tél.: 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97

GSM : 06 62 18 38 27 - E-mail : cabinetdocteurachagra@gmail.com البريد الإلكتروني :



NOVARTIS
NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR

TOBRADEX®

Pommade ophtalmique

Tobramycine/Dexaméthasone
0,3/0,1%

Tube de 3,5 g

TOBRADEX®
POMMADE OPHTALMIQUE
0,3/0,1%
Boîte de 1 tube de 3,5 g PPV: 54,40 DH
Laboratoires Sotéma, Bouskoura
AMM N° 455/18 DMP/ 21/ NRQ



6 118001 070602

690206 MA

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin, ou à votre pharmacien.

Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien si vous souffrez d'une autre maladie, d'allergies ou si vous prenez d'autres médicaments (même en automédication!)/vous prenez ou utilisez déjà d'autres médicaments en usage interne ou oculaire.

Utilisation pendant la grossesse et l'allaitement :
utilisation de la pommade ophtalmique TOBRADEX est déconseillée pendant la grossesse.

utilisation de la pommade ophtalmique TOBRADEX est déconseillée pendant l'allaitement. Vous devez donc soit cesser d'allaiter, soit arrêter le traitement.

Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules ou à utiliser des machines :

La vue pouvant être provisoirement troublée juste après l'application de la pommade ophtalmique, il est recommandé d'attendre que le symptôme disparaisse avant de conduire un véhicule ou d'utiliser une machine.

3- COMMENT UTILISER TOBRADEX, POMMADÉ OPHTALMIQUE ?

Posologie/Mode d'emploi :

Autres effets secondaires des différents principes actifs, qui peuvent potentiellement survenir avec la suspension ophthalmique TOBRADEX:

Tobramycine

Abrasion de la cornée, acuité visuelle diminuée, grumeau, dermatite, perte des cils, blanchiment de la peau,

Dexaméthasone

Conjonctivite, défauts visibles liés à la coloration visuelle de corps étranger, sensations anormales dans l'œil, irritations, glaucome, kératite ulcéreuse, acuité visuelle, la paupière, modification hormonale, par exemple à la femme, faiblesse musculaire et atrophie des muscles, irrégularités ou absence de règles, modification des taux de protéines et de calcium dans le corps, retard de croissance chez les enfants et les adolescents, ainsi que gonflement du tronc et du visage (syndrome de Cushing). Si vous observez n'importe quel symptôme pouvant avoir un lien avec la suspension ophthalmique TOBRADEX, consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous remarquez d'autres effets secondaires, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5- COMMENT CONSERVER TOBRADEX collyre en suspension ?

Remarque particulière

Bien agiter le flacon avant l'emploi. Afin d'éviter une contamination microbienne de la suspension ophthalmique, ne touchez pas le compte-gouttes du flacon avec vos mains ou les yeux. Refermez bien le flacon immédiatement après l'instillation de la suspension ophthalmique et gardez-le toujours bien fermé.

Après ouverture du flacon, retirer l'anneau de sécurité détaché avant la première utilisation de la suspension ophthalmique.

Stabilité:

N'utilisez pas la suspension ophthalmique au-delà de la date de péremption indiquée sur le récipient ("A utiliser") et pas plus de 4 semaines après la première ouverture du flacon.

Conservation:

Enterrer le flacon en position verticale à la température ambiante (15-25 °C), hors de portée des enfants. Stocker en position verticale.

A la fin du traitement

Rapportez chaque flacon entamé à votre point de vente (médecin ou pharmacien) afin que la suspension ophthalmique soit éliminée de façon appropriée.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin ou pharmacien qui disposent d'une information détaillée destinée aux représentants des professions médicales.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égoût ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6- INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :

Que contient TOBRADEX collyre?

1 ml de suspension ophthalmique contient: Dexaméthasone 1,0 mg, tobramycine 3,0 mg (principes actifs);

Excipients: Chlorure de benzalkonium (agent conservateur),

Excipients pour la fabrication de la suspension ophthalmique: Edéate de sodium, chlorure de sodium, sulfate de sodium anhydre, tyloxapol

Hydroxyéthylcellulose, acide sulfurique et/ou hydroxyde de sodium, eau purifiée

Nom et adresse du titulaire de l'AMM au Maroc :

Laboratoires SOTHEMA

B.P. N° 1, 27182

Bouskoura

MAROC

Nom et adresse du titulaire de l'AMM dans le pays d'origine :

Novartis Pharma Schweiz AG, Risch; Domicile: 6343 Rotkreuz.

Nom et adresse du fabricant :

Alcon-Couvreur N. V. Rijksweg 14, B-2870 Puurs, Belgique

Alcon Cusi, S.A. Camil Fabra 58, 08320 El Masnou. Barcelone. Espagne

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée : Août 2018.

Conditions de prescription et de délivrance : Tableau A (liste I). Sur Prescription médicale



6 118001 070596

Laboratoires SotHEMA Bouskoura

TobraDEX® 0,30,1% collyre en suspension, 5 ml

AMM N°: 524/ 18 DMP/ 21/ NTO

Boîte de 1 flacon.

PPV : 35,70 DHS

406835 MA

00000000000000000000000000000000

culaire,

sensation

spipière,

nte de

particulier chez les

gutures sur la peau, hypertension, règles

retard de croissance chez les enfants et les adolescents, ainsi que gonflement du tronc et du visage

(syndrome de Cushing). Si vous observez n'importe quel symptôme pouvant avoir un lien avec la

suspension ophthalmique TOBRADEX, consultez immédiatement votre médecin ou pharmacien.

Si vous remarquez d'autres effets secondaires, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.



669472 MA